

Assises nationales sur l'éducation au Burkina Faso : Un regard pluriel pour une école adaptée aux réalités socio-économiques et qui répond aux aspirations des communautés

Les autorités burkinabè ont initié et autorisé, au cours du conseil des ministres du 31 mars 2021, l'organisation d'assises nationales de l'éducation afin d'échanger avec les acteurs parties prenantes sur la problématique de l'adaptation de l'Ecole aux réalités, aux besoins et aux aspirations des communautés du Burkina Faso.

De la préparation des assises

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales, porteur du dossier a organisé des rencontres consultatives auprès de plusieurs institutions et acteurs tout le mois d'octobre 2021 dans les différentes régions du Burkina Faso. Selon les autorités éducatives, trente mille soixante (3 060) personnes ont participé aux différentes rencontres d'échanges entre acteurs, dont des autorités régionales, des leaders coutumiers et religieux ; des acteurs de la société civile, etc. Un comité de rédaction a été mis en place et a pu élaborer un document de base sur les reformes scolaires en vue de l'organisation des assises nationales. Ledit document guide comprend douze thématiques, entre autre la gouvernance du secteur de l'éducation, la question enseignante, la réforme curriculaire, le financement de l'éducation, la promotion des langues nationales, la gratuité de l'éducation, les mécanismes d'encadrement de l'enseignement privé, la dynamisation de la formation technique et professionnelle ; la résilience du système éducatif face aux multiples crises dont les violences en milieu scolaire, la crise sécuritaire, la fronde sociale et, la mise en œuvre du protocole d'accord signé par le gouvernement avec les partenaires sociaux. Pour le ministre en charge de l'éducation nationale, Pr Stanislas Ouaro, il est attendu des assises « un nouveau pacte national sur l'éducation ».

De la tenue des assises

Du jeudi 18 au samedi 20 novembre 2021 le gouvernement burkinabè a organisé les assises nationales de l'éducation à Ouagadougou sous le thème « Quelles réformes et stratégies d'actions pour développer l'éducation nationale ? ». La cérémonie d'ouverture du 18 novembre 2021 a été présidée par le président du Faso, Son Excellence Roch Marc Christian Kaboré, entouré du premier ministre, du ministre de l'éducation nationale et de la promotion des langues nationales, des membres du gouvernement et de partenaires en éducation.

Après l'observation d'une minute de silence en hommage aux victimes d'attaques terroristes dont la plus récente est celle d'Inata qui a fait 53 décès, le président du Faso a appelé les acteurs de l'éducation à contribuer à la résilience du système éducatif contre l'avancée du terrorisme. Dans son allocution, il a relevé la nécessité de redonner de la force à l'éducation.

« Je partage ce slogan selon lequel l'éducation n'est pas une dépense, mais plutôt un investissement. L'école doit déceler les germes de changements et opérer les réformes nécessaires à son amélioration. A ces assises de l'éducation nationale, vous êtes conviés à apporter vos contributions à la construction d'une école solide et forte en phase avec les aspirations des communautés et les réalités socio-économiques de notre pays. L'école doit contribuer à façonner

les valeurs sociales désirables de la nation. Le gouvernement a adopté le deuxième Plan national de développement économique et social (PNDES II) qui constitue notre référentiel de développement pour la période 2021-2025. Dans ce plan national de développement économique et social, j'ai encore inscrit le développement du capital humain comme pierre angulaire de notre programme », Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso.

« Nous devons inventer l'avenir le regard tourné vers nos valeurs propres », a-t-il ajouté.

Les travaux des trois jours ont porté sur les douze thématiques. Organisés en groupes, les échanges ont permis aux participants de faire des propositions de réformes à entreprendre pour rendre le système éducatif burkinabè plus performant. Au nombre des propositions, il y a :

- La relecture de la loi d'orientation de l'éducation pour inclure le pré-scolaire dans la gratuité de l'éducation de base,
- l'institutionnalisation et le renforcement des mécanismes de redevabilité,
- le renforcement du rôle et la responsabilité des communautés dans le développement de l'éducation de qualité
- la relecture du décret 2010/386 du 29 juillet 2010 portant réglementation de l'enseignement privé, etc.

Des recommandations et résolution

Les participants ont recommandé ;

- L'adoption diligente des conclusions et des actes des assises nationales de l'éducation nationale ;
- La mise en place d'un dispositif de mise en œuvre du suivi-évaluation des propositions adoptées

Les participants ont pris la résolution d'accompagner la mise en œuvre des décisions du gouvernement issues des assises nationales de l'éducation ; d'aider les communautés à s'approprier les conclusions et susciter leur pleine implication dans la mise en œuvre.

Aoua Carole BAMBARA CONGO,

Présidente du réseau AFIDES Afrique

Présidente Commission Education et Formation, COING